

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GURS DU 7 JUILLET 2025

Le sept juillet deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de GURS s'est réuni en mairie, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée et transmise par voie électronique le trois juillet deux mil vingt-cinq, et sous la présidence de ce dernier.

**Présents :** PUHARRÉ Christian, LOPEZ Jérôme, LAUDETTE Philippe, ERBIN Jean-Bernard, ELICHONDOBORDE Noëlle, URRUTY Thierry, ETCHEGORRY Patrick, BEZARD Jérôme, BONNECAZE-LASSERRE Boris

**Secrétaire de séance :** LAUDETTE Philippe

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV de la séance du 3 juin 2025
2. Travaux Foyer rural
3. Vente matériel communal
4. Informations diverses

### 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 3 juin 2025, à l'unanimité.

### 2. DÉLIBÉRATION N° 20250707-1 : TRAVAUX FOYER RURAL

(visée le 09/07/2025 et publiée le 10/07/2025)

Le Maire expose qu'il a organisé une consultation en procédure adaptée afin de choisir les entreprises qui réaliseront les travaux de rénovation du foyer rural.

La mise en concurrence a donné lieu à une publication dans un Journal d'annonces légales.

Après avoir procédé à l'analyse des offres, il propose d'attribuer les marchés comme suit :

LOT	Entreprise	Montant (en euros H.T.incluant les variantes retenues le cas échéant)
LOT N°1. : DÉMOLITION – GROS ŒUVRE	STÉ ARLA & Cie	28 717,77 €
LOT N°2. : CHARPENTE – COUVERTURE – ZINGUERIE	SAS EOCCZ	16 689,36 €
LOT N°3. : MENUISERIES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES	MENUISERIE CAMPAGNE	28 723,00 €
LOT N°4. : PLÂTRERIE – PEINTURE	SAS NAYA	27 084,50 €
LOT N°5. : ÉLECTRICITÉ – CHAUFFAGE	EURL CHRISTOPHE LABARÈRE	27 184,96 €
LOT N°6. : PLOMBERIE – VENTILATION – ÉQUIPEMENT DE CUISINE	SARL SFEI SARRAT	21 993,89 €
LOT N°7. : CARRELAGE – FAÏENCE	SARL ERBINARTEGARAY	19 802,60 €

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur la suite à donner à cette consultation et dépose sur le bureau les offres reçues ainsi que le dossier d'analyse.

En complément, le Maire demande également au Conseil de lui donner délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés relatifs à l'opération précitée lorsque les crédits sont inscrits au budget. De plus, toujours dans l'optique de faciliter l'administration communale dans ce dossier, les autorisations et délégations données par l'Assemblée pourraient être accordées au suppléant s'il en était besoin.

**Où l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal**

**AUTORISE** le Maire à signer les marchés conformément à ce qui a été présenté,

**DÉCIDE** - de donner délégation au Maire, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés relatifs à l'opération précitée, ainsi que de toutes modifications, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

- qu'en cas d'empêchement du Maire, son suppléant bénéficiera des présentes autorisations et délégation.

### **3. DÉLIBÉRATION N° 20250707-2 : VENTE MATÉRIEL COMMUNAL**

(visée le 09/07/2025 et publiée le 10/07/2025)

Le Maire expose que du matériel technique communal pourrait être vendu du fait de son inutilisation ou d'un état nécessitant des réparations coûteuses.

Il propose au conseil municipal de fixer les modalités de cette vente.

**Où l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal**

**AUTORISE** le Maire à vendre le matériel au prix fixé selon la liste suivante :

- frontal	400 €
- véhicule kangoo	300 €
- broyeur	200 €
- caisse	150 €
- tondeuse Masseys	50 €
- tondeuse Bollens	30 €
- ramasse-feuille + souffleur	30 €
- bureau	15 €

**FIXE** la vente au 11 juillet 2025 19h00 sur le site de l'atelier communal

**DÉCIDE** que, pour chaque matériel à vendre, le 1<sup>er</sup> candidat acceptant le prix fixé sera attributaire du matériel

**CHARGE** le Maire de procéder à cette vente.

### **4. INFORMATIONS DIVERSES**

- Activités périscolaire avec Association Libre cours auront lieu de janvier à juin 2026
- Compte-rendu conseil d'école
- Etude géotechnique pour les travaux de la mairie réalisée le 30/06
- Bail de Chasse : M LABORDE Serge s'est désisté par courrier
- Lavoirs : état des lieux à faire
- Vente soutrage le 09/08 à 14h. Gouter à prévoir
- Remerciements des associations pour les subventions
- Relance pour enlèvement voiture près de l'église
- Relance pour les panneaux de signalisation



RC

164

Les délibérations prises au cours de la séance sont numérotées de 20250707\_1 à 20250707\_2.

Liste des membres présents :

- PUHARRÉ Christian
- LOPEZ Jérôme
- LAUDETTE Philippe
- ERBIN Jean-Bernard
- ELICHONDOBORDE Noëlle
- URRUTY Thierry
- ETCHEGORRY Patrick
- BEZARD Jérôme
- BONNECAZE-LASSERRE Boris

<p><u>Signature du Maire :</u></p> 	<p><u>Signature du secrétaire de séance :</u></p> 
--	--